

**Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix**  
**Débordements d'égouts unitaires**  
**Le 20 mai 2008**  
**Station biologique du ministère des Pêches et des Océans, St. Andrews,**  
**Nouveau-Brunswick**

**Résumé de la réunion**

Le Conseil a organisé une rencontre des représentants des trois ordres de gouvernements des deux côtés de la frontière canado-américaine en vue d'une discussion sur les ouvrages de débordement d'égouts unitaires à Calais et à St. Stephen, qui évacuent à l'occasion des excédents d'eaux usées et pluviales dans la rivière Sainte-Croix.

Les réseaux d'égouts unitaires sont conçus pour acheminer, dans un même collecteur, les eaux usées et les eaux pluviales vers une station d'épuration. La capacité de ces réseaux est parfois dépassée en cas d'orage ou par temps pluvieux, avec pour résultat le déversement d'eaux usées non traitées directement dans le milieu récepteur. Ces déversements sont appelés « débordements d'égouts unitaires » ou DEU.

Des exposés sur les DEU et sur les mesures prises pour les éliminer des réseaux d'égouts sont présentés par Annaleis Hafford (d'Olver Associates) pour le compte de la Ville de Calais et par Grant Godfrey, consultant auprès de la Ville de St. Stephen. D'autres exposés sont donnés par Ed Logue, du Maine Department of Environmental Protection (MDEP), sur le programme élaboré par l'État du Maine en matière de DEU, et par Carol Wood, de la United States Environmental Protection Agency (USEPA) – Région 1 (Nouvelle-Angleterre), sur la méthode adoptée par le gouvernement des États-Unis en vue d'éliminer les DEU. De son côté, Tim LeBlanc du ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick décrit la méthode préconisée par la province à ce sujet.

**Remarque** : Veuillez consulter l'annexe 1 pour connaître les principaux éléments des exposés, l'annexe 2 pour consulter le document distribué par la firme Olver Associates sur Calais et l'annexe 3 pour obtenir l'aperçu du problème des DEU, tel que présenté par le MDEP et l'USEPA.

La principale conclusion qui ressort des exposés et des discussions est que l'élimination des DEU est une entreprise très coûteuse qui dispute des ressources limitées à d'autres services essentiels, comme le maintien d'un approvisionnement sécuritaire d'eau potable. Par conséquent, les efforts entrepris pour régler le problème doivent nécessairement être envisagés dans un horizon de planification à long terme.

Précisément, dans le cas de Calais, il y a cinq ouvrages de débordement d'égouts unitaires, dont un à la station d'épuration. La Ville, qui avait lancé, en 1997, un plan de dix ans en vue d'éliminer ces ouvrages, est en avance dans la mise en application du plan. Les épisodes de débordement aux stations de pompage ont diminué d'environ 89 % depuis 2003. On prévoit porter cette diminution à 96 % au cours de l'année d'exploitation 2008. M<sup>me</sup> Hafford souligne que l'échéancier serré et l'obtention de subventions ont été des facteurs déterminants pour avancer les projets.

Il y a actuellement 28 ouvrages de DEU dans le réseau d'égouts de St. Stephen, dont 11 sont situés en bord de rivière. En 2001, la Ville a lancé un projet de modernisation, en deux étapes, du réseau d'assainissement. La première étape, terminée, a consisté à construire une station d'épuration. La nouvelle station, à la fine pointe de la technologie, satisfait aux exigences fixées par le Nouveau-Brunswick. Les eaux usées sont traitées au chlore, puis déchlorées, avant d'être déversées dans la rivière.

La deuxième étape, achevée en partie seulement dans la mesure permise par les ressources disponibles, prévoyait un plan pour éliminer les DEU du réseau d'égouts municipal. En 2001, la Ville a présenté à cette fin une demande d'aide financière au Fonds sur l'infrastructure municipale. Elle n'a pas encore obtenu une réponse à sa demande, mais il semble maintenant peu probable qu'elle obtienne l'aide du Fonds. Le coût pour mener les travaux à terme, évalué à 5,6 millions de dollars en 2001, est maintenant estimé à environ 7,5 millions de dollars.